

## **Comment la lettre du président Traite les retraités...**

« Chez nous, ceux qui travaillent financent les pensions des retraités. »

C'est la seule fois qu'Emmanuel Macron évoque les retraités dans sa lettre.

Pour insinuer que les retraités sont une charge pour les salariés comme les cotisations sociales seraient des charges pour les entreprises.

Il est malhonnête de présenter ainsi les choses.

### **Jugez-en...**

Régulièrement, les télévisions nous ont diffusé des images d'une vidéo tournée par les communicants de l'Élysée.

On y voit Emmanuel Macron interpellé par deux retraitées.

Il tente de les convaincre que leurs cotisations d'actives auraient seulement servi à payer les retraites de leurs aînés et que les leurs dépendent à 100% des cotisations payées par les gens actuellement au travail.

Alors que l'une d'elles argumente face au président pour prouver qu'elle a aussi acquis des droits par son travail, les coupes opérées dans le montage de la vidéo censurent ses propos.

### **La pension dépend des cotisations des actifs et de la carrière.**

Certes, dans le régime par répartition les cotisations des actifs servent à payer les pensions des retraités.

Mais il est tout aussi vrai que le calcul de la pension qui sera versée à chaque salarié(e) du secteur privé partant en retraite est effectué à partir de ses années de cotisation au régime général de la Cnav et aux régimes complémentaires.

Il y a donc un lien très direct entre ce que chaque personne a cotisé durant sa vie active et le droit à pension qu'il convient de lui octroyer au moment de faire valoir ses droits à la retraite.

Pourquoi Emmanuel Macron tente-t-il de gommer cette réalité?

Sans doute pour défendre la « réforme » par points qu'il veut faire passer en 2019, répétant que chaque euro cotisé donnera un droit identique pour tout cotisant.

Mais cette réforme par capitalisation ne peut pas prendre corps de manière autonome par rapport au régime actuel.

À supposer que l'on mette en place un régime par capitalisation, géré par des fonds de pension spéculatifs, il faudra tout de même que l'on finance les retraites de ceux et celles qui ont cotisé à la Cnav et aux régimes particuliers.

D'autres pays nous ont montré que les systèmes par capitalisation sont à la merci de grosses pertes de capitaux dans des spéculations hasardeuses.

En réalité, l'actuel système par répartition est à la fois plus équitable et mieux à même de corriger les conséquences des inégalités et autres accidents de parcours que le système par points, proposé par Emmanuel Macron, dans le seul but d'offrir une manne financière permanente à des spéculateurs sans foi ni loi.

### **Donner aux actifs en appauvrissant leurs parents**

Lors de son passage sur le plateau de « l'Émission politique » sur France 2, le 27 septembre dernier, le Premier ministre, Edouard Philippe, a tenté de convaincre Ghislaine Noirault, ouvrière retraitée de la métallurgie et militante de l'UCR-CGT dans la Vienne, qu'il fallait réduire les pensions de retraite pour que les salaires augmentent un tout petit peu, sans que cela ne coûte un centime aux patrons.

Il a insisté sur l'idée que les heures supplémentaires, délestées de toute cotisation sociale, étaient le plus sûr moyen d'améliorer le pouvoir d'achat des actifs, d'où son appel aux sacrifices adressé aux retraités.

Ce qui lui valut cette réplique de la militante de l'UCR-CGT :

*« On va prendre l'argent que vous voulez donner aux salariés dans la poche de leurs parents ».*

Mouché par la militante, le Premier ministre a admis que même sa propre mère trouvait que l'on demandait trop de sacrifices aux retraités !

Emmanuel Macron a repris la même affirmation erronée avec le double objectif de culpabiliser les retraités et de les opposer aux salariés.

Piètra manœuvre dans l'esprit de l'ensemble des arguments et des questions qu'il formule dans sa lettre.

Ce faisant, il porte atteinte à la cohésion sociale. C'est grave pour un président de la République.

Il est impératif de déjouer ce piège et nous allons nous y employer en associant les retraités à nos actions le 31 janvier dans tout le pays.

**Dossier Vie nouvelle**

**L'appel des 9 organisations de retraité-e-s**